

Procès-verbal n° 07 de la réunion du Conseil d'Administration du 29 octobre 2019

Présents : Mmes I. Delrue, M. Joliet, C. Porphyre MM. Collard (*trésorier général*), JP. Delchef (*président*), S. Faraone, P Flament, , J. Nivarlet (*vice-président*), B. Scherpereel (*secrétaire général*)

Excusé : Mr A. Geurten

La réunion se tient à Jambes dans les locaux de l'Adeps. Elle débute à 14h00.

0. Approbation de l'ordre du jour

Les membres du conseil d'administration approuvent, à l'unanimité, l'ordre du jour tel que présenté.

1. Nouveau règlement pour le Fonds des Jeunes

1.1. Bilan des réunions organisées à l'attention des clubs

S'il faut reconnaître que l'organisation des ces réunions n'a pas connu le succès populaire escompté (20% des clubs présents, 30% si on compte les parlementaires présents pouvant représenter leur club), les membres du conseil s'accordent sur les éléments suivants :

- Démarche positive du CdA et des parlementaires qui a permis aux clubs de mieux comprendre le fonctionnement de la fédération ;
- Communication permanente de l'évolution du projet
- Échanges d'idées cordiaux et positifs
- Nouvelle approche d'une démarche participative .

1.2. Présentation ppt pour les réunions avec les clubs

Le président a transmis une copie de la dernière présentation power point.

1.3. Position de du CdA sur les grands principes de la réforme

Au terme d'un tour de table, les membres du conseil d'administration s'accorde sur les positions suivantes qui seront présentées à la réunion de la commission législative du 31 octobre 2019 :

a) Au niveau timing

- Assemblée générale du 23 novembre 2019
 - o Suppression du PM 12
 - o Approbation des principes de la réforme
- Assemblée générale de mars 2020 vote sur les textes

b) Principes :

- Répartition du Fonds des jeunes
 - o Maintien de la gratuité pour les U10
 - o Subside pour les équipes de jeunes : 200
 - o 20% pour les équipes nationales de jeunes
 - Solde à redistribuer
 - o Tous les joueurs formés y émargent et pas seulement des joueurs mutés
 - o Pour pouvoir en bénéficier : inscription 5 fois sur la feuille de matches de championnat
 - o Pour les plus de 19 ans, le dernier club d'affiliation = club formateur global 16/16 → situation au 01/07/2019
 - o Pas d'instauration d'un montant garanti dans un premier, éventualité de la fixation d'un montant garanti après une période de probation.
 - o Mutations administratives : les joueurs retournent dans leur club
 - o Mesures transitoires à prévoir
 - o Indexation des licences collectives (à définir)
 - o Parler de saison de formation en place d'année de formation
 - Divers
 - o Réaffiliation en cours de saison = saison de formation
 - o Réaffiliation saison 2019-2020 = ????
 - o Réaffiliation après le 01/01/2020 = pas d'indemnité de formation si compétition en jeunes et indemnité de formation si compétition en seniors (ancien régime)
- 1.4. Réunion de la commission législative prévue le 31 octobre 2019 pour examiner les positions des différents groupes parlementaires.

2. Préparation de l'assemblée générale du 23 novembre 2019

2.1. Approbation du budget 2020

Le trésorier-général présente le projet de budget. Suite à la discussion et à la prise en considération de derniers éléments, le projet est approuvé

2.2. Ordre du jour de l'assemblée générale du 23 novembre 2019

Le président présente l'ordre du jour qui est approuvé par les membres du conseil d'administration.

2.3. Réunion de la commission financière

La première réunion aura lieu le 11 novembre 2019.

2.4 Modification de l'article PA9

Les membres du conseil d'administration décident de postposer la proposition de modification de l'article PA9 à l'assemblée générale de mars 2019.

Les membres du conseil d'administration procèdent à un nouvel examen des pistes d'économies dont certaines seront prises en considération pour l'élaboration du budget 2020.

3. Championnat régional des jeunes

3.1. Suivi des résolutions du groupe de travail

La présidente du département championnat rappelle que les clubs ont été conviés à une réunion d'information lors de la journée des cadres.

La prochaine réunion du groupe de travail aura lieu en janvier 2020.

4. Approbation du procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2019

Les membres du CdA approuvent le procès-verbal de la réunion du 8 octobre 2019 tel qu'il a été publié sur le site de l'AWBB le 18 octobre 2019.

5. Suivi des décisions prise lors de la réunion du 8 octobre 2019

5.1. Courriers du secrétaire-général

Les membres du CdA prennent connaissance des courriers rédigés par le secrétaire-général.

5.2. Courriers du président

Les membres du CdA prennent connaissance des courriers rédigés par le président.

5.3. CP Liège : procédure de l'article PA 74ter

Vu que les membres du comité provincial de Liège n'ont pu répondre à l'invitation du conseil d'administration, ils seront conviés à la réunion du 12 novembre 2019 à 19h00.

6. Compétences administratives du conseil d'administration

6.1. Intervention des membres du CdA lors des réunions des parlementaires : la proposition du président visant à informer les groupements des parlementaires est approuvée.

6.2. Demande de mutation administrative de M.R du BC jodoigne vers le BC Hannut

Les membres du conseil d'administration ont reçu une demande de mutation administrative alors que le club d'affectation s'y oppose.

Après examen du dossier, regrettant toutefois la position du club d'affectation, les membres du conseil d'administration rappellent que les dispositions actuelles du règlement restent d'application et qu'il ne peut être envisagé de prendre en considération les dispositions du décret du 3 mai 2019 qui n'entrent en vigueur que le 1^{er} janvier 2020 tout comme les dispositions du projet de réforme du fonds des jeunes.

Par conséquent, ils se doivent de ne pas accorder la mutation administrative demandée.

6.3. Demande de mutation administrative M.O. du BC Ohey vers le club de BC Seraing

Les membres du conseil d'administration ont reçu une demande de mutation administrative d'un joueur né en 2011 qui a déjà bénéficié d'une première mutation administrative cette saison.

Compte tenu que rien ne s'oppose à ce qu'un jeune joueur né 2011 bénéficie d'une seconde mutation administrative au cours d'une même saison et si toutes les conditions statutaires sont remplies, les membres du conseil d'administration marquent leur accord sur la demande.

6.4. Demande de mutation adm C.N

Les membres du conseil d'administration ont reçu une demande de mutation administrative alors que le club d'affectation s'y oppose.

Vu le différend existant entre les parents et le club, les membres du conseil d'administration décident de ne pas intervenir.

7. Rapport du secrétariat- général

7.1. Réclamation du club Collège Saint-Louis

Les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la réclamation portée par le club contre la décision du comité provincial de Liège dans le cadre de l'organisation de manifestation en U10 et U12.

Vu les décisions du conseil d'administration prises lors de la réunion du 8 octobre, la procédure judiciaire n'a plus de raison d'être et ne doit plus être poursuivie.

En ce qui concerne le tournoi U12, après examen du règlement et adaptation de celui-ci rien ne s'oppose à la poursuite de celui-ci.

En ce qui concerne les activités U10, le conseil d'administration charge mesdames Delrue et Joliet de prendre contact avec le club pour adapter le règlement conformément aux dispositions prises lors de la réunion du 8 octobre 2019.

8. Gestion du personnel

8.1. Rapport de la réunion du personnel de la direction technique du 21 octobre 2019

Dans l'attente du procès-verbal de la réunion du 21 octobre 2019, le président fait rapport de ladite réunion

8.2. Fin de contrat d'Annabelle Hoebecke au 31 décembre 2019

les membres du conseil d'administration prennent connaissance de la décision de madame Hoebecke de mettre fin à ses activités au sein de l'AWBB en date du 31 décembre 2019.

9. Nouvelles des départements

9.1. Commission informatique

9.1.1. Préparation de la réunion du 30 octobre 2019

Le président de la commission informatique présente les points qui seront débattus lors de cette première réunion avec le groupe des utilisateurs.

Le conseil d'administration se réjouit de la constitution de ce groupe d'utilisateurs tel qu'il avait été promis lors de l'assemblée générale du 15 juin 2019.

9.2. Département égalité des chances, éthique et fair-play

9.2.1. Suivi de la cérémonie du Fair-play Panathlon du 24 septembre 2019

La présence nombreuse du conseil d'administration a été fort appréciée. Différentes idées ont été évoquées pour promouvoir le Fair-play à l'AWBB tels que :

- Équipements fair-play pour les arbitres de club
- Capitaine fair-play / serre poignets
- Rappel aux clubs : actes fair play

Le conseil d'administration charge le département d'en examiner la faisabilité

9.2.2. Désignation du geste Fair-play septembre 2019

Sur la base des propositions reçues, le conseil d'administration charge le département de désigner le geste Fair-play

9.3. Département Mini-basket

9.3.1. Organisation des tournois de Saint-Nicolas

La présidente du département annonce que tous les tournois sont sold out !

10. Nouvelles de Basketbelgium

10.1. rapport de la réunion du 18 octobre 2019 sur le second tour national

La présidente du département championnat présente le rapport de la réunion du 18 octobre 2019 au cours de laquelle les modalités du second tour national ont été fixées.

Elles seront présentées à l'assemblée générale du 23 novembre et seront publiées dans une prochaine newsletter.

10.2. projet de politique de marketing de BB

Le président informe les membres du conseil d'administration sur un projet de marketing national qui est débattu pour le moment.

10.3. Candidature de la Belgique pour l'organisation d'un Tournoi préolympique

Le président informe les membres du conseil d'administration que Basketball Belgium se prononcera le 30 octobre sur l'éventuelle organisation d'un tournoi préolympique en Belgique.

11. Calendrier des activités

11.11.2019 : Journée des cadres

11.11.2019 : 50 ans du R. BC ALLEUR

14.11.2019 : Belgian Cats Belgique - Ukraine

19.11.2019 : Colloque sur le Sport au féminin

12. Divers

Marèse Joliet : l'AWBB a reçu un questionnaire sur l'égalité des jeunes et demande la collaboration des membres du CDA.

Claire Porphyre : rappelle le courrier du CFB Fleurus sur la problématique des indemnités de formation, informe les membres du CDA sur la rédaction d'un nouveau modèle de location de matériel et pose la question de savoir si l'assurance vol de l'AWBB couvre le vol de matériel entreposé ailleurs qu'au siège de celle-ci.

La prochaine réunion aura lieu le mardi 12 novembre 2019

Les demandes des clubs ou des organes fédéraux pourront être envoyés jusqu'au 11 novembre 2019

Bernard Scherpereel



Secrétaire-général

Delchef Jean-Pierre



Président